

Séance du 30 avril 2021

L'an deux mille vingt et un, le trente avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué s'est réuni, en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Daniel MARCHAND, maire.

Présents : Martine DEJOUX, Grégory DUDON, Odile DURET, Cécilia GAUCHARD, Daniel MARCHAND, Marina MERLE, Christelle PAIR, Catherine PROVOST, Julien TABOULOT, Yousef TAOUFIK, Yolande VANIEMBOURG.

Absents excusés : Louis BERNARDET (a donné pouvoir à Martine DEJOUX), Philippe BIRON (a donné pouvoir à Grégory DUDON, Gilles CHAMBONNIER (a donné pouvoir à Christelle PAIR), Guillaume HERMES (a donné pouvoir à Julien TABOULOT)

Secrétaire de Séance : Catherine PROVOST

<u>Nombre de membres affectés au conseil municipal :</u>	15
<u>En exercice :</u>	15

Date de la convocation :	26/04/2021
Date de l'affichage :	05/05/2021

Compte-rendu de la précédente séance :

Le compte-rendu de la précédente séance est approuvé à l'unanimité.

2021/00685 : demande d'ouverture à urbanisation

Le conseil municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré,

DEMANDE une dérogation au principe de constructibilité limitée énoncé dans l'article L.111-4 4°

DEMANDE une dérogation au titre du L.142-5 du code de l'urbanisme

EMET un avis favorable à la réalisation de ce projet

SOLLICITE l'avis favorable de la CDPENAF.

Demande de subvention : E.P.G.V.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE de ne pas octroyer de subvention.

Demande de subvention : ASD natation

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE de ne pas octroyer de subvention.

Motion sur la politique énergétique

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE de ne pas prendre de motion sur la politique énergétique.

2021/00686 : Motion nouvelle carte scolaire

Le conseil municipal de Thiel sur Acolin, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DEMANDE au gouvernement de revoir la dotation des écoles et établissements de l'Allier, la situation sanitaire et économique requérant d'autant plus une telle décision ;

DEMANDE que soient organisés la concertation et l'échange d'informations avec l'ensemble de la communauté éducative et les élus locaux, comme les lois de décentralisation en disposent ;

DEMANDE une année moratoire sur la révision de la carte scolaire dans l'Allier, avec le maintien des moyens humains alloués aux établissements du premier et du second degré.

Arrivée de Louis BERNARDET à 19h30.

2021/00687 : Projet photovoltaïque

Monsieur le maire présente la demande d'avis formulée par Madame Gwenola ROULIN représentant la société PHOTOSOL en date du 12 avril 2021 pour la réalisation d'un projet de parc agrivoltaïque notamment sis en parcelle AH16,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'émettre un avis défavorable à la réalisation du projet développé par la société PHOTOSOL.

Désignation de délégué à la MARPA

Désignation de Daniel MARCHAND en titulaire et en suppléant Martine DEJOUX.

Questions diverses :

- La dernière réunion avant dépôt du permis de construire pour le projet de regroupement des écoles aura lieu à la salle polyvalente ;
- Un drone va réaliser des prises de vues du golf
- Inscription des élus et leurs conjoints pour la vaccination (notamment ceux pour la tenue des bureaux de vote)
- Problèmes de circulation sur la route de Saint Pourçain (excès de vitesse)
- Boulangerie : toujours absence du courrier attestant de la carence de l'initiative privée
- Adhésion en cours à « Intramuros » (application gratuite d'information et de communication auprès des administrés)
- Chemins communaux et fossés : le tour a été fait de la Route de Moulins à la Route de Dompierre ; il y en a pour près 23 000€. Dans la cour des Guyots chemin puis barbelés avec arbres et acacia. Ce serait un chemin communal laissé à l'abandon. Ce chemin pourrait rejoindre le chemin communal de la Halle. Il faut éviter la prescription trentenaire.
- La société Bourgogne déménage et le local sera à vendre avec les deux appartements à côté. Monsieur le Maire envisage de visiter ces locaux.

Pour affichage,
Le 5 mai 2021
Le Maire,